



ARRETE n° 23-539

Chargé de missions « transition énergétique de l'UTT »

Le Directeur de l'Université de Technologie de Troyes,

Vu le Code de l'éducation, et notamment l'article L. 715-3; Vu les statuts et le règlement intérieur de l'établissement; Vu l'arrêté de la Ministre de l'Enseignement Supériour et de la

Vu l'arrêté de la Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche du 1er juin 2022 portant nomination de Christophe COLLET en qualité de Directeur de l'UTT à compter du 1er septembre 2022.

ARRETE

Article 1:

Monsieur Youcef BOUZIDI - Enseignant-Chercheur est nommé Chargé de mission « transition énergétique de l'UTT » à compter du 1er novembre 2023 et jusqu'au 31 octobre 2024.

Article 2:

Cette fonction relève du Titre III du référentiel d'équivalence horaire, plus spécifiquement du groupe chargé de mission au sein d'une structure et dont les objectifs sont fixés dans la lettre de mission jointe.

Fait à Troyes, le 23 octobre 2023

Vu par l'intéressé

Le: 45-10-2023

Pr Christophe COLLET Directeur de l'UTT

Original: Service des Affaires Juridiques

Copies : Intéressé

DRH

Diffusion générale : www.utt.fr

Page 1 sur 1

OYV